

C.C.A.S. de THIL



TEL. 05-61-85-42-88
ccas@mairie-thil.fr

INFORMATION - REGISTRE NOMINATIF

C.C.A.S.

Madame, Monsieur,

En période de canicule, de grand froid ou lors de catastrophes naturelles, **les communes ont l'obligation d'aider les personnes les plus vulnérables.**

Pour prévenir tout évènement climatique exceptionnel et afin de favoriser l'intervention des services sanitaires et sociaux, le **Centre Communal d'Action Sociale** est chargé de recueillir dans un registre les éléments relatifs à l'identité, à l'âge et au domicile des personnes âgées et des personnes handicapées qui en ont fait la demande.

Ce registre est soumis au respect de la confidentialité des données et de leur utilisation dans le seul cadre des actions de soutien et d'assistance telles que prévues par l'article L.121-6-1 du code de l'action sociale et des familles.

Ce recensement repose sur une démarche volontaire.

Si vous souhaitez vous inscrire sur ce registre ou si vous pensez à une personne de votre entourage qui nécessite d'y figurer, nous vous invitons à renseigner le formulaire ci-joint et le retourner au secrétariat de la Mairie.

**Le Maire,
Céline FRAYARD**